Epehy Quoi de licul ? Juillet 2015

Le mot du maire ou mot d'humeur!

Le 9 mai, nous avons inauguré notre Maison de Santé. Je tiens à remercier toutes les personnes présentes ainsi que tous ceux et celles qui n'ont pas pu être présents mais qui nous témoigné leurs amitiés par un appel téléphonique, une lettre ou des gestes amicaux. Michel a su dans son article exprimer le déroulement de cette journée et surtout fait ressentir à la fois l'implication des élus et des professionnels de Santé. Nous avons eu droit à un article dans le Courrier Picard, pas en première page malheureusement, cette page étant utilisé sûrement pour des articles de 1^{er} ordre et plus vendeur comme Douche Froide à Epehy ou dernièrement l'article sur les rythmes scolaires. Mais le principal est que notre Maison de Santé vit bien, il suffit de voir le nombre de véhicules sur son parking. Quasi complète avec l'arrivée d'une deuxième kinésithérapeute (voir l'article), nous pouvons tous nous réjouir de cette belle réalisation. Notre commune a su fédérer toutes les personnes volontaires afin de réaliser ce projet. Pas besoin de première page, et restons modestes. Epehy n'est qu'un petit village de 1240 âmes avec 12 professionnels de Santé dont 3 médecins. Ailleurs c'est sûrement mieux !

L'article sur les rythmes scolaire m'a profondément choqué et je dirais même déçu, mettant en doute les qualités professionnelles de l'association qui effectue le périscolaire. Une convention existe avec la commune, je pense qu'il aurait été « normal » de nous interroger. Mais qu'est ce que le mot normal maintenant?. Je tiens à saluer toutes les personnes de Vacances Plurielles qui effectuent un travail de qualité. Mais parfois l'excitation entraîne à des débordements verbaux, ce dont rêve le journaliste. Mais est-ce normal, lorsque l'on n'est pas d'accord sur une Loi, de dénigrer une association qui œuvre concrètement depuis plus de 10 ans au sein de la commune ? De mettre en doute ses capacités ? Cette association gère le centre aéré 5 semaines pendant les grandes vacances et toutes les petites vacances à l'exception des vacances de Noël. C'est encore elle qui s'occupe des enfants pendant la cantine scolaire et effectue la garderie le matin et le soir. Et c'est aussi elle qui effectue de l'initiation à l'anglais et qui crée des ateliers parents enfants.

Je n'ai, pour ma part, reçu que des félicitations à propos de cette association que ce soit pour les centres aérés, la garderie et la cantine. Quand on gère en moyenne 25 enfants pour la cantine, 30 pour la halte-garderie et plus de 100 enfants pendant les centres aérés, si la qualité du service rendu et le professionnalisme des intervenants n'était pas à la hauteur, combien de plaintes des parents aurais-je dû gérer ? A ce jour aucune. Je vous invite tous à vous renseigner auprès des parents qui «utilisent » ces prestations et, le cas échéant, à me faire savoir s'il y a mécontentement ou satisfaction.

La base de cet article du Courrier Picard est la modification des jours et des horaires de l'école. Je vais « essayer » de vous expliquer le pourquoi de cette modification qui sera effective à la rentrée prochaine, sous réserve de l'accord de l'Education Nationale.

Suite page 2



Non seulement on est heureux de profiter des TAP mais en plus on y découvre beaucoup de choses (voir page 4)

SOMM ATRE

- Le Comité prépare les festivités	page 2
- La Fête de l'école	page 3
- Le centre aéré	page 3
- Les activités périscolaires	page 4
- Bilan de la saison de football	page 5
- Inauguration de la maison de	santé e

- Inauguration de la maison de sante et arrivée d'une kiné pages 6 et 7 Le concert de l'harmonie page 7
- Portes ouvertes des pompiers page 7
- Portes ouvertes des pompiers page 7
- II y a 100 ans... L'occupation page 8
- Souvenirs de l'année scolaire page 9Conseil municipal pages 10-11
- Abdon, Chiens et incivilités,

Stage de musique page 12

Les parents se sont plaints que les enfants étaient davantage fatigués avec l'apparition des 5 matinées de scolarité (revendication principale du boycott du 1^{er} mercredi du mois) et de n'avoir que 2 h de classe le mercredi. La Loi OBLIGE 5 matinées et 3 h de TAP (*temps d'activités périscolaires*) par semaine scolaire. Il a donc été proposé à l'Education Nationale de faire 3 h de classe le mercredi matin et de recentrer les 45 minutes actuelles de TAP en une après-midi de 3 heures. Il aurait été possible de remplacer le mercredi matin par le samedi matin (ce qui serait recommandé par les chronobiologistes). Mais cela paraît difficilement gérable à la fois pour les parents qui sont en week-end et pour les parents séparés. Il a donc été décidé de mettre ces TAP le vendredi après-midi, pas pour faire plaisir aux enseignants comme on a pu le lire mais pour le bien-être des enfants et afin de permettre à la commune avec VP SOMME de proposer des animations plus complètes et possibles avec ces 3h en continu. Le Conseil municipal a décidé de prendre en charge financièrement la totalité de ces TAP mais sous la condition d'un engagement des parents de mettre ces enfants tous un trimestre avec une caution de 30 € qui ne sera encaissé que si l'enfant est absent plus de 3 TAP par trimestre. Les TAP n'étant pas obligatoires, le but du Conseil Municipal est de faire participer un maximum d'enfants à des activités ludiques, sportives et culturelles.

Devions-nous mettre cette après-midi un autre jour ? Les lundi et mardi ne nous semblaient pas judicieux. Restait le jeudi. La seule motivation aurait été « d'embêter » les enseignants car je ne vois aucun avantage pour les enfants. Et c'est bien des enfants dont on se soucie. Quel est le problème pour les parents d'avoir les TAP le Vendredi ? Qui plus est gratuits.

Les TAP ont un coût, il est vrai, et pour l'occasion le courrier Picard était bien renseigné. Le coût sera d'environ 10.000 € (aide de l'Etat déduite) si tous les 130 enfants participent et nous le souhaitons vivement. Il n'y aura pas de hausse d'impôts inhérente à ce surcoût. Les revenus tirés des éoliennes permettent de financer cette « gratuité ». VP Somme participe financièrement en abandonnant les « cotisations » demandées aux parents sur les TAP. Je pense que le Courrier Picard pourra revenir cet été leur faire un article mettant en valeur leur compétence et la qualité de leur travail.

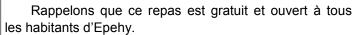
A la lecture du Quoi de Neuf, vous vous apercevrez que le Conseil municipal a baissé les taxes d'assainissement , le m3 passant de 1,20 € à 1 € , soit plus de 10.000 € de baisse, soit pour une personne utilisant 100m3 d'eau, un gain de 20€. Certains pourront toujours dire que ce n'est pas grand-chose, ceux-ci pourront toujours faire un don à la commune!

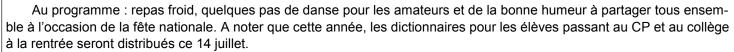
Jean Michel Martin

Le comité des animations prépare les festivités

Le repas du 14 juillet

Cette année, les habitants seront à nouveau invités pour le repas du 14 juillet.





Rendez-vous à partir de midi à la salle des fêtes pour un moment convivial.

La fête d'Epehy

Cette année, à l'occasion de notre fête de village les 12 et 13 septembre prochain, les Romains envahissent Epehy!! Ce thème innovant a été choisi par le comité et diverses animations sont déjà au programme. On ne vous dévoilera pas tout mais des centurions et des gardes romains patrouilleront dans les rues d'Epehy, un concours de déguisement sera mis en place et une structure gonflable permettra aux enfants de se défouler le tout dans une ambiance romaine antique.

Le feu d'artifice sera tiré comme d'habitude le samedi soir et la traditionnelle brocante se fera le dimanche. Inscriptions et renseignements en mairie.





Avis aux petits romains et romaines !!

A l'occasion de la fête, le comité a décidé de lancer un concours de déguisement pour les enfants de 3 à 12 ans le dimanche 13 septembre à 15h30.

Les petits romains et romaines pourront venir s'inscrire le matin à partir de 10h30 à la mairie. Le concours se déroulera par tranche d'âge et un prix sera remis à chaque gagnant!

A vos déguisements centurions !!!

L'école d'Epehy nous emmène à la mer

Le samedi 6 juin c'était la fête de fin d'année de l'école d'Epehy. Le thème choisi cette année était la mer et les enfants ont proposé un joli spectacle à toutes les familles présentes.

Le matin, il y a d'abord eu les chants à la salle des fêtes. Les petits marins ont chantonné toutes sortes de mélodies sur le thème de la mer. La matinée s'est terminée sur un « Santiano » repris par l'ensemble des élèves.



Le midi, un barbecue était proposé par l'association Parents d'Epehy sous un beau soleil.

Puis à partir de 15h, chaque classe est montée sur scène pour réaliser des danses, toutes sur le thème de la mer



Il y a eu de la danse bretonne, un défilé de tortues et de poissons, de la natation synchronisée et d'autres danses toutes aussi entraînantes, le tout avec de jolis costumes et accessoires portés par les enfants.

Après le spectacle, tout le monde avait rendez-vous sur le terrain des écoles pour une kermesse, quelques sauts dans la structure gonflable et une séance de maquillage.

Aurélie Millot



Destination Vacances pour l'accueil de loisirs

Cette année, l'accueil de loisirs se déroule du lundi 6 juillet au vendredi 7 août à Epehy. Une chose est sûre, les enfants ne vont pas s'ennuyer quand on regarde le programme que l'équipe d'animation leur a préparé :

- * un thème chaque semaine pour embarquer les enfants dans un imaginaire : l'espace, les pirates, le tour du monde...
- * des activités manuelles, du sport, des jeux d'expression et de la cuisine, des rencontres à la maison de retraite
- * des grand-jeux de toutes sortes : Casino, kermesse, chasse au trésor, rallye photos, fort boyard...
- * des ateliers avec les parents, des visites du jardin chez Mr Housseman, de l'équitation, des échanges inter-centre
- * des journées à thème sur l'environnement, l'équilibre alimentaire, la sécurité routière





- * des temps forts comme la boom, le fête de l'Enfant à Epehy, un spectacle de fin de centre, un atelier pti-déj...
- * une sortie chaque semaine : Planétarium, Zoo de Lille, Le Fleury, les plages de St-Quentin, le parc Astérix ou la Mer de Sable pour la sortie famille et pour finir l'accueil de loisirs une sortie à la Bul-cinéma et Royal kids.
- * des initiations camping où les enfants pourront dormir dans des tipis dans la base nature qui se met en place à Epehy.

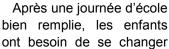
Bref tout un beau programme pour passer de chouettes vacances avec les copains et les animateurs pendant 5 semaines.

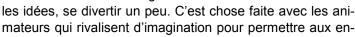
Plus de renseignements sur le site de Vacances Plurielles : http://www.scic-vacances-plurielles.fr

On a le sens du rythme avec Vacances Plurielles

* Les Temps d'Activités Périscolaires :

45 minutes c'est court. mais ce n'est pas ça qui nous a empêché de réaliser une multitude d'activités et mettre en place de beaux projets avec les enfants pendant les TAP.



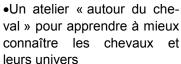


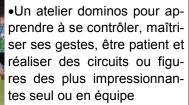
fants de passer un bon moment et découvrir de nouvelles activités :

•Initiation à la magie avec l'apprentissage de tours de magie qui ont bluffé les parents et les copains

•Expériences de chimie pour

les petits savants qui ont manipulé divers ingrédients et découvert des réactions chimiques parfois surprenantes



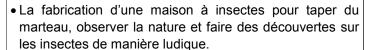


 Un atelier d'échange intergénérationnel avec la maison de retraite d'Epehy autour de ieux de société et de créations manuelles. Un beau lien s'est tissé au fur et à mesure

des rencontres entre les enfants et les résidents

- Des ateliers manuels pour fabriquer une multitude de choses et s'initier à de nouvelles techniques : créations sur le printemps, Pâques, rainbow-loom vendus au profit du téléthon, perles à chauffer, origami, paper-toys...
- Un atelier les p'tits bilingues pour découvrir l'anglais et apprendre du vocabulaire tout en s'amusant. Nous avons même reçu une famille anglaise qui est venue bavarder avec les enfants le temps d'une séance, une belle expérience!





- Des ateliers sportifs pour se vider complètement la tête : petits jeux, fitness, motricité. Dès que le temps le permet, les séances se font à l'extérieur pour profiter au maximum du soleil
- Des ateliers jeux de société parce que pour nous, jouer ça sert à quelque chose : apprendre à respecter les règles du jeu, jouer en équipe et s'entraider. La base ludique Ouistiti (type ludothèque) permet à chaque enfant de bénéficier d'un espace de jeux que tout le monde n'a pas la chance d'avoir à la maison.



L'équipe s'adapte toujours aux envies et aux besoins des enfants pour leur permettre de s'épanouir pleinement. A voir les sourires sur leur visage à la fin de chaque séance, nous ne doutons pas que les enfants sont entièrement satisfaits des ateliers proposés par des animateurs qualifiés et expérimentés.





Le regroupement des 3 heures de TAP à la rentée de septembre et l'application d'un projet éducatif territorial permettront la mise en place de projets plus poussés comme du théâtre, de l'initiation aux arts du cirque et des ateliers éco-citoyens. Nous sommes ouverts à toutes nouvelles idées et aux compétences pouvant être apportées par chacun.

Aurélie Millot

√oot : bilan de la saison sportive



L'équipe seniors première, qui a gagné successivement son dernier match de championnat contre Péronne 2 son match de Coupe de France contre Daours.

Après quatre années de galère au niveau des résultats, l'entente sportive Ste Émilie/Épehy se réjouit d'observer un certain renouveau.

La fin de saison de l'équipe première est pleine de promesses pour l'avenir avec, entre autres performances, une victoire de prestige contre Péronne 2, futur pensionnaire de la promotion de 1ère division ainsi qu'une qualification au deuxième tour de la coupe de France fin août en éliminant Daours (équipe de niveau supérieur.)

Malgré un début de saison difficile, les résultats après la trêve hivernale ont permis à l'équipe de se classer septième et peut donc nourrir l'ambition de se rapprocher des meilleurs dans l'avenir surtout avec des renforts apportant une amélioration technique.

La réserve s'est classée quatrième de son championnat peut elle espérer jouer la montée à l'avenir si l'équipe fanion ne rencontre pas de difficultés, la privant de certains joueurs.

Les coachs, Patrick Lecocq et Marceau Boitel espèrent mener à bien leur mission.

Au niveau des jeunes, on note une stabilité de l'effectif avec 43 jeunes répartis en 4 équipes. Là encore, le bilan est satisfaisant au niveau des résultats et on peut fonder beaucoup d'espoir dans l'avenir pour les U8-U9 qui étaient les plus nombreux cette saison avec 2 équipes et 15 joueurs. Ils ont effectué de belles prestations lors des différents tournois auxquels ils ont participé. Il faut adresser de vifs remerciements aux nombreux parents qui ont suivi ce groupe et ont aidé les responsables, Marceau Boitel et Romain Dollez.

Les U10-U11 ont également réalisé une bonne saison malgré un effectif réduit. Pour l'encadrement de cette équipe, en décembre, Pierre Léger a pris le relais de Bruno Dalbart (indisponible pour raison professionnelle) avec Pascal Richenet.

Les U12-U13, également limités en effectif, ont pour leur part un peu déçu, ils manquaient certainement parfois d'un peu de motivation. Leurs responsables, Philippe Dumont et Christophe Collart, souhaitent, pour l'année à venir, plus de détermination aux 6 joueurs qui passent en U15 en entente avec Roisel.

6 équipes sont programmées pour la saison 2015-2016 :

- U6-U7 pour les enfants nés en 2009, 2010,2011
- U8-U9 pour ceux de 2007, 2008
- U10-U11 pour ceux de 2005, 2006

- U12-U13 pour ceux de 2003, 2004
- U14-U15 pour ceux de 2001, 2002

Soit plus de 50 joueurs prévus.

La recherche de nouveaux dirigeants responsables s'avère donc indispensable pour les entraînements le mercredi et le samedi. Vous pouvez donc, si vous le souhaitez, vous rapprocher de Monsieur Marceau Boitel, nouvellement éducateur fédéral, ou du nouveau secrétaire, Monsieur Romain Roger, ou encore de son adjoint, Monsieur Pierre Léger (numéros 06 19 67 01 28 ou 06 59 56 94 52).

Le club vous convie à son vingtième tournoi U10-U11 (années 2005/2006) et U12-U13 (années 2003/2004) qui aura lieu le samedi 5 septembre à partir de 14 heures sur le stade de Le Ronssoy. Comme chaque année, ce tournoi verra la participation de 12 équipes avec, entres autres, St Quentin et Péronne. Votre présence marquera le soutien que vous apportez à notre société et stimulera l'envie de tous ces jeunes. A l'avance nous vous en remercions.

Pierre Léger

Inauguration de la Maison de Santé

Ou de... l'Épy centre de la Santé!*

* Trait d'humour (Épehy se disant Épy en picard) montrant comme le village est heureux de cette réalisation.

Ce samedi 9 mai 2015, très nombreuses furent les personnes qui avaient répondu à l'invitation de la mairie. Celle-ci souhaitait que tous les habitants puissent fêter cette belle réalisation indispensable à la population de notre secteur.



Dans son discours, Jean-Michel, notre Maire, a rappelé toutes les étapes qui ont permis l'édification de cette Maison de Santé. Il a insisté sur la collaboration très active de tous pour obtenir un tel résultat. Il a d'abord remercié le groupe de travail très actif qu'il avait formé autour de lui pour préparer un pré-projet, il a souligné l'implication de tout le Conseil mais également de tous les professionnels de santé en activité dans le village qui ont non seulement apporté leur soutien mais également leur aide. Il n'a pas oublié le travail des élus de la Communauté de Communes qui ont porté le projet afin d'ob-



tenir les faveurs des différentes autorités.

Ce discours fut émaillé de nombreuses pointes d'humour notamment à propos de la joie des représentants locaux quand le projet fut accepté par l'ARS. D'après ses dires, ils auraient quasiment dansé ensemble la danse de St Guy et se seraient jetés au cou les uns des autres, même ceux dont les opinions politiques sont reconnues comme très divergentes. Mais il semblerait qu'il ait un peu exagéré les choses ! N'a-t-il pas aussi, le sourire aux lèvres, indiqué aux professionnels de santé qu'ils travaillaient à l' Épy centre de la Santé !



Mais les autorités qui se sont ensuite succédé au micro se sont toutes également félicitées qu'un tel projet ait pu aboutir. Madame Mordacq, conseillère départementale, a rappelé l'importance d'une telle réalisation pour notre région. Monsieur Demilly, député, avec beaucoup d'humour, a souligné, lui aussi, la volonté qui avait animé tous les acteurs de ce projet. Le représentant de l'ARS en a rappelé l'originalité, c'est le premier pôle de Santé avec deux antennes, Roisel et Epehy, qui est créé ici. Enfin, Monsieur le Sous-Préfet a expliqué que le projet avait tout de suite séduit son prédécesseur qui l'avait immédiatement soutenu et avait donné tous les conseils possibles pour qu'il puisse se réaliser.

Ensuite vint le moment de couper le ruban, toutes les personnes qui avaient œuvré pour cette Maison de santé, élus et professionnels de santé se groupant derrière les autorités.

Après cela, la visite du bâtiment permit à chacun d'aller à la rencontre de tous les professionnels dans le local qui leur était attribué. Chacun eut la possibilité de rencontrer les professionnels nouvellement arrivés tels que notre ostéopathe, notre orthoptiste mais aussi les plus anciens et échanger avec eux, parfois découvrir leur matériel.

Enfin, le pot de l'amitié a clos cette belle matinée que l'on peut qualifier de festive tant tous les participants étaient heureux.

M.D.



Une kiné supplémentaire à la maison de santé.

Notre maison médicale va bientôt compter 12 professionnels en exercice en son sein. En effet , Caroline Sellié, kinésithérapeute, y sera officiellement installée dès le 31 août. Il faut croire que l'équipe jeune et dynamique de professionnels de santé qui y exerce donne envie de venir travailler dans cet établissement.

Nous avons réalisé une interview pour mieux connaître cette nouvelle venue et comment la collaboration des deux kinés se fera.

- Caroline pouvez-vous vous présenter ?
- Je m'appelle Caroline Sellié et je pense que beaucoup de personnes me connaissent déjà puisque je suis originaire de Le Ronssoy. J'ai suivi mes études de kinésithérapie à Amiens et je viens d'être diplômée fin juin
 - Pourquoi avez-vous choisi de venir travailler ici ?
- J'ai effectué mon stage de dernière année ici avec Monsieur Mossino et j'ai beaucoup apprécié travailler avec lui. Aussi, lorsqu'il m'a demandé d'assurer son remplacement pendant les vacances puis d'envisager une collaboration, j'ai tout de suite accepté.
- Monsieur Mossino, vous aviez besoin d'une collaboratrice ?
- Oh oui ! J'étais un peu « débordé » et toujours désolé lorsqu'il me fallait dire aux patients qui me sollicitaient que je ne pourrai les soigner que trois semaines ou un mois plus tard. Et je ne voulais pas être conduit, pour satisfaire des personnes pour qui il y avait urgence, à en prendre deux ou trois en même temps sans avoir la possibilité de m'occuper réellement d'eux.
- Comment allez-vous vous organiser ? Allez-vous travailler en même temps à la maison de santé ?



- Non ! Ou alors très exceptionnellement. En effet, lorsque l'un sera au cabinet, l'autre apportera des soins à domicile. Un kiné sera présent en permanence au cabinet du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi jusqu'à midi. De même, nous alternerons la prise de nos congés et assurerons ainsi une sorte de relais. Il sera bien plus facile de répondre aux demandes tant au cabinet qu'au domicile des patients.
- Caroline, on nous a dit que vous alliez faire une spécialisation.
- C'est exact. Je dois suivre une formation en rééducation uro-gynécologie afin d'amener une nouvelle spécialité ici.
 - Merci à vous !



Portes ouvertes chez les pompiers

Le dimanche 14 juin, nos pompiers ont, comme chaque année maintenant, ouvert les portes de leur caserne, proposé des démonstrations et même invité à venir utiliser certains matériels. Même les enfants avaient la possibilité de venir les voir de près mais il arrivait que cela leur fasse un peu peur ! C'était toutefois une belle occasion d'intéresser des jeunes et peutêtre même d'intégrer de nouvelles recrues.

Un beau soleil a favorisé cette manifestation et sa réderie organisée dans la rue de la brasserie.

Un superbe concert

Ce samedi 27 juin, l'orchestre d'harmonie d'Epehy nous a offert un superbe concert. Le public était véritablement enchanté. Il a été, comme toujours, épaté par la qualité des interprétations de l'ensemble des musiciens, les solos exceptionnels de certains d'entre eux (Ah ce solo de batterie dans le morceau de Gershwin!) mais il a aussi été surpris et transporté par des œuvres de Berlioz. Comme quoi, notre village (et notre région) a de la chance d'avoir une telle formation sur son territoire, capable de faire connaître et apprécier toutes sortes de musique et même la grande. Avec eux, la culture est à la portée de tous même à la campagne! Merci à eux!



fpehy.autrefois...

Le site Internet de Messieurs Claude Saunier et André Franqueville

Il y a 100 ans... L'occupation (suite)

texte tiré du récit de Gustave. Loy que l'on trouve dans petite bibliothèque du site

La vie, si pénible fut-elle, se réorganisa (après la bataille du 27 août 1914 et les premières exactions). Le ravitaillement fut assuré tant bien que mal. On se plia aux décisions de la Kommandantur, le couvre-feu, les réquisitions, le laissez-passer. Tout donnait lieu à autorisation.

Les Allemands exigèrent la continuation des travaux agricoles sous la direction d'un Chef de culture allemand et notre concours forcé et cela sans obligation d'aptitude. Inutile de vous dire que nous freinions le travail de toutes nos forces, multipliant les motifs d'arrêt, ce qui nous valait quelquefois des réactions violentes de la part de nos gardiens. Quelques-uns uns de nous autres ont goûté à la prison installée rue de la Gare.

On profitait des travaux imposés et de tous les contacts pour parfaire notre ravitaillement par tous les larcins possibles. On avait inventé une maxime « voler l'Allemand, c'est pas voler ».



La Kommandantur était installée dans la propriété de Monsieur LERICHE (emplacement occupé actuellement par la pharmacie) au centre du village, face à la Mairie ce qui facilitait les rapports avec la municipalité. La chance d'avoir un maire qui connaissait la langue allemande contribua peut-être à arrondir les angles dans des relations moins brutales et moins exigeantes.

Avec des moyens réduits, on rouvrit les écoles. Filles et garçons furent groupés dans l'établissement des garçons. L'école des filles était occupée par la troupe. Cette école fonctionna plusieurs mois sous la direction de Monsieur Gabriel VASSEUR, instituteur en Seine Maritime, bloqué à Epehy au cours de ses vacances. Mademoiselle CANCHON, directrice des postes, Monsieur Eugène PELLETIER et moi-même prêtions notre modeste concours au bon fonctionnement.

En 1915, à l'arrivée massive des troupes allemandes, la vie de notre commune se compliqua. Tout était réquisitionné. On ne pouvait prétendre qu'à un logement restreint, le reste était occupé par la troupe. Les écuries, les étables, les granges naturellement depuis longtemps vides de leurs animaux, furent aménagés en casernement. Épehy était devenu un véritable camp militaire, une immense caserne.

Le Château des Moines à Pézières fut rénové entièrement, les terrains de la rue Margot devinrent des lieux d'exercice. La pâture de la ferme du Bois qui lon-



geait les propriétés de MM MOREAUX, Gustave LOY, CARRY, se couvrit de tranchées, de postes de résistance, de postes de secours, enfin tout ce qui était nécessaire à la formation du combattant. Elle devint l'endroit idéal d'exercices et les jeunes soldats se familiarisaient avec la réalité des lieux de combat qu'ils allaient bientôt connaître sur le front.

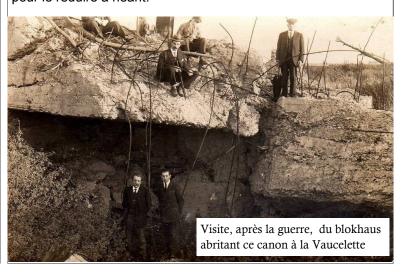
Nous étions révoltés de la brutalité des instructeurs, il régnait dans la troupe une discipline de fer qui nous stupéfiait, nous Français.

Les avions alliés surveillaient toute cette agitation de l'ennemi. Une bombe lâchée rue Margot fit malheureusement une victime civile, Mme COCRELLE. Si mes souvenirs sont exacts, une autre bombe fut lâchée Grande Rue. Un bombardement des alentours du Château des Moines fit plusieurs tués allemands réfugiés sous les arbres, dans les pâtures.

On fit connaissance avec les descentes à la cave. C'était le prélude. Nous allions, début 1916, être témoins de l'offensive de la Somme.

Le commandement Allemand prévoyait cette offensive et tous ses efforts se portèrent sur l'amélioration et le renforcement du secteur.

Un canon de marine fut installé à la ferme de la Vaucelette, route de Villers-Guislain. Bien camouflée, cette pièce tirait chaque matinée quelques obus que nous entendions exploser dans les lignes françaises. Aussitôt des avions alliés survolaient la région afin d'essayer de repérer l'emplacement de tir pour le réduire à néant.



QUELQUES SOUVENIRS DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE

Le cross

Vendredi 10 avril, les élèves de CM2 ont participé au CROSS du collège de Roisel dans le cadre de la liaison CM2 -6°. Les élèves des écoles d'Epehy, de Longavesnes, du Ronssoy, de Villers-Faucon et de Roisel se sont donc mêlés aux collégiens de 6° et de 5° le temps d'une course.

Deux élèves de l'école sont montées sur le podium : Sophie Warlop est arrivée en 2^e position du classement des filles des écoles primaires et Manon Parez en 3^e position. Du côté des garçons, Edouard Lemaitre est arrivé en 5^e position du classement des garçons des écoles primaires.

C'était aussi l'occasion pour eux de rencontrer les élèves de Longavesnes avec qui nous correspondons depuis le début de l'année. Ils ont pu pique-niquer ensemble et passer de bons moments autour des jeux de société de la médiathèque de Roisel.

Nous avons passé une magnifique journée sous le soleil et les élèves sont rentrés chez eux fiers d'avoir fait un premier pas vers le collège et avec des souvenirs plein la tête!



Je remercie M^{me} Lemaitre et M^{me} Lempereur qui nous ont accompagnés tout au long de cette journée.

L. Visticot, enseignante de la classe de CM2.



Le permis vélo

Lundi 13 avril, la BMO de Roye est intervenue dans notre école afin de sensibiliser les élèves de CM2 sur la circulation à vélo. Après une partie théorique, les élèves ont pu s'exercer dans la cour de l'école sur une piste d'éducation routière. Au programme : réaliser un slalom, prendre un virage, passer sous un obstacle, franchir un plan incliné, circuler dans un carrefour giratoire, saisir un objet et s'arrêter à un stop.

Tous les élèves ont obtenu leur permis vélo.

Félicitations à Louise Picavet qui a été sélectionnée pour participer à la finale départementale de sécurité routière le mercredi 17 juin 2015 à Boyes.

Visite au jardin

Le vendredi 5 juin 2015, les élèves des 2 classes de maternelle de l'école ont répondu à l'invitation de Gérard HOUSSEMAN. Comme depuis plusieurs années maintenant, il leur a ouvert son jardin avant de le faire pour le public durant tout le week-end.

Ils ont pu planter et semer, observer les vers dans le composte mais surtout se promener dans le joli jardin de curé. Les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs ont eu le plaisir d'observer la croissance de leurs derniers semis. Tous sont repartis avec une petite plante et de la documentation. Merci Monsieur HOUSSEMAN!



Réunion de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.

Séance du 3 avril

Vote des 4 taxes

Monsieur le Maire propose de reconduire les 4 taxes communales, à savoir :

Taxe d'Habitation 17.11 %
Taxe Foncier Bâti 11.04 %
Taxe Foncier Non Bâti 29.16 %
C.F.E. 15.17 %

(Cotisation Foncière des Entreprises) Les taxes sont votées à l'unanimité

<u>SERVICE ASSAINISSEMENT – PAC</u> <u>ET REDEVANCES 2015</u>

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal un engagement des conseils municipaux successifs indiquant la baisse des taxes d'assainissement suite aux revenus perçus par le site éolien.

Il est décidé d'adopter les montants ci-dessous concernant le budget assainissement à compter de la date de vote du budget 2015 à savoir :

2 700 € HT pour la participation au raccordement au réseau

1.00 € HT le m3 d'eau assaini soit une baisse de 0.20 € HT le m3

30 € HT de part fixe annuelle

ACHAT TRACTEUR - DEMANDE DE SUBVENTION IDEAL

Dans le cadre du dispositif d'intervention directe pour l'équipement local (IDEAL), Monsieur le Maire sollicite du Conseil Général de la Somme l'attribution d'une subvention de 2 045 € soit 20 % pour l'achat d'un tracteur et de son pulvérisateur pour un montant de 10 225 € HT. Le conseil municipal donne son accord.

T.A.P.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le coût des TAP de septembre 2014 à février 2015 s'élève à 3 645.00 €. Par ailleurs, la participation des parents s'est élevée à 1 672.60 € pour la même période. Monsieur le Maire informe le conseil municipal que certains parents ont mis une à deux fois les enfants aux TAP.

Le conseil municipal décide que pour prétendre à un remboursement, les parents devront inscrire leur enfant aux TAP à raison d'au moins 30 séances pour une année scolaire.

<u>LA POSTE - CHANGEMENT D'HO-</u> <u>RAIRES</u>

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une réunion avec Monsieur le Directeur de la Banque Postale de Péronne concernant un changement d'horaire d'ouverture de la Poste. Actuellement la Poste d'Epehy est ouverte plus de 29 h par semaine. Monsieur le Directeur indique que l'activité constatée sur les 36 derniers mois est en forte baisse, que la charge hebdomadaire est de 12.9 heures pour une ouverture de 29.5 heures et que la charge de travail est de 26 minutes par heure.

Il est proposé les horaires suivants : Lundi 14 h 00 – 17 h 00 Mardi 09 h – 12 h et 13 h 45 – 17 h Mercredi 09 h 00 – 12 h 00 Jeudi 09 h 00 – 12 h 00 Vendredi 09 h – 12 h et 13 h 45 – 17 h Samedi 09 h 00 – 12 h 00

Le conseil municipal prend acte de la décision de la Poste tout en demandant une attention particulière concernant les boîtes postales ainsi qu'une bonne information auprès des habitants.

DEFIBRILLATEUR

Le conseil municipal décide d'installer le défibrillateur à l'entrée de la Maison de retraite dans une armoire adaptée. Monsieur le Maire indique qu'il rencontrera prochainement Monsieur le Directeur de la Maison de retraite afin d'avoir son accord. Le conseil municipal décide l'achat de cette armoire.

JEUX POUR ENFANTS

Madame LEROY, 1 ère adjointe, expose au conseil municipal l'installation de jeux pour jeunes enfants. Après discussion, le conseil municipal se montre favorable à l'installation de ces jeux sur le petit terrain à côté de l'école côté « ambulance ».

PLAQUES DE RUES

Monsieur CARON, 2ème adjoint, expose au conseil municipal un montant estimatif de 4 920 € HT concernant le remplacement de toutes les plaques de rues, à l'exception de plaques en pierre. Il indique qu'un devis moindre est possible mais avec des plaques qui vieilliront plus rapidement. Après discussion, le conseil municipal porte son choix sur les plaques émaillées.

EOLIENNES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la décision de la commune de Villers-Guislain de la création d'un site éolien sur son territoire au Nord de la commune d'Epehy.

Concernant les recettes écoulant du site éolien actuel, Monsieur le Maire indique : concernant la CFE éolienne 2015, la commune va toucher 26 224.00 €, à cela il faut rajouter plus de 8000 € concernant le foncier bâti. Pour l'IFER, le site éolien d'Epehy ne sera imposé qu'à compter du 1^{er} janvier qui suit la date de raccordement au réseau électrique, soit pour notre commune qu'en 2016. Le montant attendu devrait être de 30 000 €.

DEGATS A LA STATION DE DEPOL-LUTION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un dépôt de plainte pour le déversement de produits chimiques au réseau d'assainissement. Au moment des fêtes de fin d'année, cela a provoqué une réaction chimique qui a fait déverser les boues sur une grande partie de l'installation. D'une part, les employés de la commune ont dû nettoyer l'ensemble de la station et le sable des silos à infiltration doit être changé. Le SATEGE doit intervenir pour analyser le sable souillé afin de le retraiter ou de l'évacuer en décharge.

DEGATS ELECTRIQUES MAIRIE

Des dégâts sont intervenus le 13 mars 2015 à la mairie suite à une surtension. La SICAE a reconnu sa responsabilité et prendra en charge les dégâts occasionnés. Monsieur CARON est chargé de faire réparer ou de faire remplacer les matériels endommagés. Les dossiers sont déjà en cours.

PLANTATIONS CHEMIN DU VENT

La société WPD doit effectuer des plantations sur le chemin communal à gauche de sa sortie d'Epehy en allant sur Guyencourt Saulcourt. La société Côté Jardin qui a le marché est dans l'impossibilité d'effectuer en l'état ces plantations suite à la dureté du chemin. Un devis de la société SOPITRAP de 4 400 € HT a été envoyé à la société WPD afin de créer une tranchée à l'intérieur du chemin afin de pouvoir planter les arbres prévus. Monsieur le Maire rappelle que ces travaux sont pris en charge en totalité par la société WPD.

DEVIS SELLIEZ

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de modifier différents chauffages (Préfabriqué, salle communale rue de la Brasserie) afin de baisser les consommations électriques. Le principe est de mettre le chauffage en hors gel et d'avoir une minuterie d'une heure (renouvelable) pour chauffer lesdits lieux. Monsieur CARON propose donc un devis de 1 335.89 € HT par les Ets SELLIEZ

d'Hargicourt auquel s'ajoutera le coût d'installation d'une minuterie supplémentaire pour la seconde salle rue de la Brasserie. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à passer cette commande. La baisse des consommations va permettre rapidement de récupérer l'investissement.

DICTIONNAIRES

Il est remis aux élèves d'Epehy sortant du CM2 un dictionnaire pour leur rentrée en 6ème et un livre pour les élèves de grande section de maternelle qui passent au CP. Le conseil municipal décide que ces dictionnaires et livres seront remis le 14 juillet par le Conseil Municipal. Madame LEROY, 1ère adjoint, est chargée de procéder à la commande des dictionnaires et livres.

Séance du 22 mai

TRAVAUX CIMETIERE: CLOTURE

Monsieur CARON ayant repris la totalité des devis afin de pouvoir les comparer, il en ressort :

- D.D.M. pour 22 150.81 € TTC
- B&B Espaces verts pour 24 368.80 €
- SOPITRAP pour 31 950.00 € TTC

Après discussion, le conseil municipal retient le devis de la Société DDM pour 22 150.81 € TTC.

CHAUFFAGE SALLE DES FETES

Installation de la salle des fêtes au gaz de réseau et installation d'un aérotherme gaz supplémentaire. 3 sociétés ont été consultées :

- PERONNE CHAUFFAGE n'a pas remis de devis
- FRANCOIS ET FILS pour 10 873.40 €
- VASSEUR Ludovic pour 9 993.76 € TTC.

Après discussion, le conseil municipal retient le devis de Monsieur VASSEUR Ludovic pour 9 993.76 €

MAISON MEDICALE

Deux devis sont présentés au conseil municipal sur les plantations aux Abords de la maison de santé.

- ETS BLONDELLE Florent pour1 536.75 € TTC
- ETS COTE JARDIN 1 720.15 € Le conseil municipal retient la proposition de Monsieur BLONDELLE Florent pour 1 536.375 € TTC.
- * Modification de la toiture :Deux devis sont présentés au conseil municipal pour l'extension de la toiture au-dessus de l'entrée :
- GREUIN FRERES 2 477.08 €
- SFPMI 5 328.00 €

Le conseil municipal retient la proposition de la société GREUIN FRERES pour 2 477.08 € TTC

EGLISE

* Porte

Deux devis sont présentés au conseil municipal pour le remplacement de la porte d'entrée de l'église :
- ETS PLAIN 3 187.80 € TTC
- ETS SALINGUE 2 974.56 € TTC
Le conseil municipal retient la propo-

Le conseil municipal retient la proposition des ETS SALINGUE pour 2 975.56 €

* Toit

Deux devis sont présentés au conseil municipal pour les travaux de nettoyage de la couverture de l'église :

- GREUIN FRERES 14 176.17 €
- ETS SFPMI 28 800.00 €
Le conseil municipal retient la proposition de la société GREUIN FRERES pour 14 176.17 € TTC.

SALLE DES FETES

Deux devis sont présentés au conseil municipal pour l'alarme à incendie de la salle des fêtes et la mise en conformité :

- SPIE pour 5 802.00 €
- Sté MAQUIGNY pour 6 024.00 €
Après discussion, le conseil municipal retient le devis de la société SPIE pour 5 802.00 € TTC.

JEUX POUR ENFANTS

Madame LEROY informe conseil municipal de la proposition de l'achat de différents jeux pour les enfants de 2 à 7 ans. Il est proposé un château glissière, un jeu Quattro coccinelle, un jeu ressort Dépanneuse double, un jeu ressort scooter, des dalles amortissantes ainsi que 3 bancs. L'ensemble sera entouré par une barrière et un portillon. Le tout pour un montant de 17 985.58 € TTC. Le montage et la pose des jeux et dalles sont prévus dans le devis. Il faudra rajouter une dalle béton sur le terrain. Après délibération, le conseil municipal accepte la proposition de la commission.

EOLIENNES

La société WPD développe un projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Epehy.

Après avoir donné lecture de la « Promesse synallagmatique de constitution de servitudes en vue de la réalisation et de l'exploitation d'un parc éolien » de la société WPD, Monsieur Jean-Michel MARTIN, Maire de la Commune, demande au conseil municipal de se prononcer. Monsieur DOBBELS et Madame LEROY ne participent pas à la délibération étant

exploitant ou propriétaire sur le secteur.

Ont voté pour : 7 Ont voté contre : 3 Se sont abstenus : 0

SICAE - STOCKAGE GAZ

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour augmenter l'emplacement mis à disposition à la SICAE afin de créer 2 cuves supplémentaires. Après discussion, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

TERRAIN POMPIERS

Monsieur le Maire indique, accompagné de Monsieur CARON Paul, avoir rencontré le SDIS au sujet de la création de la nouvelle caserne. Un nouveau plan a été remis à la commune. Le haut du terrain serait repris par le SDIS à l'exception d'une bande d'environ 10 mètres afin d'avoir encore accès au fond de la parcelle. Le SDIS demande la vente de la parcelle à l'euro symbolique ainsi qu'une étude des sols et d'essais de perméabilité du terrain. Après discussion, le conseil municipal accepte la proposition du SDIS

FDE80 - GROUPEMENT DE COMMAN-DES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE

La FDE 80 propose un groupement pour la fourniture d'électricité des sites dont la puissance électrique souscrite est inférieure à 36 KVA. Cela devrait permettre une mise en concurrence et baisser le coût actuel. Après discussion, le conseil municipal autorise le Maire à adhérer au groupement et autorise la communication à la FDE 80 des données correspondant à la SICAE.

DEFIBRILLATEUR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'accord de Monsieur FRA-ZIER pour l'installation du défibrillateur dans l'enceinte de la Maison de Retraite. Il sera installé à l'entrée et donc disponible en journée. La nuit, le personnel de la Maison de Retraite présent permettra la mise à disposition du matériel. D'autre part, l'enceinte de la maison de retraite étant sous vidéo surveillance, le matériel restera en sécurité.

ASSAINISSEMENT

Suite aux dégâts survenus à la station de dépollution, les frais engendrés sont de l'ordre de 21 000 €. L'assurance doit couvrir le montant moins 2000 € de franchise. L'analyse des sables souillés permet l'évacuation des sables sans traitement.

POURSUITES

Monsieur le Maire demande l'autorisation pour solliciter un huissier de justice sur les impayés de loyers de la commune. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à exercer toutes les poursuites ou recours prévus de par la loi.

Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Alors Abdon, os-tu vu, ches nouvieux rythmes scolaires cha a coère fait békeup parler.
- Ben ch'est normal, quind y feut mette tout l'monde d'accord sur des nouvieux horaires, cha n'est jamais simpe!

-Ben ouais ! Déjà, ch'l'ennée-chi, y n'o békeup d'parents

qui n'metto't point leu gosses à l'école l'mercredi matin pass'qu'y n'in voulot point d'ches nouvieux rythmes scolaires.

- Ah ben là, je ne l'zé comprenos point. Qu'y soé'te contre l'nouvelle loé, mi j'comprinds mais que, pour cha, y prive'te leu'gosses d'aller apprindre in classe, ch'est tout d'même fort vu qu'in vut tertous qu'nos gosses y réussisse'te au miux! C'est comme si, un jour y avot eine loé qui m'obligeot à mettre un casque quind j'va quère min pain à vélo, j'décidos de n'pu foaire d'vélo et de n'pu mingi d'pain pour moutrer que je n'sus point contint! Y feut treuver ches bons moéyens pour moutrer qu'in n'est point contints mais sins s'foaire du tort à nous-mêmes!



- Ouais mais ch'est qu'y n'veul'te point de ch'mercredi matin pass'que l'vendredi, ches gosses y sont crevés!
- Ben ch'est ti qu'y veul't qu'in armette l'samedi matin à l'plache comme avant 2008 ? Vu qu'tout l'monde y sait bien qu'ch'est l'matin qu'in travaille l'miux, qu'ch'est gosses y apprenn'te l'miux ches « disciplines fondamentales » comme in dit.
- Et té croés qu'ches gosses y iront à ches activités périscolaires qui son'té proposées pass'que ch'l'ennée-chi y n'n'o point eu békeup.
- Et cha non plus, je n'comprinds point quind j'voés tout ch'qu'y peuve'te foaire! Et pis surtout là, l'ennée qui vient, l'commune alle paiera pour tous ches gosses dont ches parents y se s'ront ingagis à l'zé mette tout l'timps! L'commune alle vut foaire un effort pass'qu'alle n'vut point que ches gosses d'Épy, y n'ai'te point toutes les chances d'réussir, d'découvrir, d's'éveilli à toute. Bien sûr ch'est d'l'argint qu'y n'pourra point ête dépinchi ailleurs aussi y feut qu'ches parints y s'ingage'te sinon ch'est comme si in passot d'lieu dins un tamis.

Chiens et incivilités



Déjà, dans le Quoi de Neuf, à plusieurs reprises, nous avions incité les propriétaires de chien à faire en sorte que leurs concitoyens ne puissent pas se plaindre de leur compagnon. Bien sûr, nombreux sont ceux qui sont respectueux de leurs voisins mais il doit rester quelques s... (comme le dit le monsieur sur le dessin) puisque des plaintes sont encore déposées à la mairie, auprès du maire ou des adjoints : crottes sur le trottoir, pipi sur les voitures... A l'école, on apprenait : « Ne fais pas à autrui, ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse à toi! » Si chacun respectait cette maxime, la vie serait bien plus agréable.

Le stage de musique du 22 au 28 août.

Du 22 au 28 août, l'école de musique organise son 15ème stage d'été et des musiciens de tout le département et des départements voisins viendront travailler dans notre village. Ainsi en passant vous entendrez peut-être ici l'atelier des flûtes, là des hautbois, ou encore des clarinettes, des saxophones, des bassons, des trompettes, des cors, des trombones, des tubas, des percussions et batteries, du piano, des contrebasses ou même du chant choral. Une audition aura lieu le mercredi 26 et le concert le vendredi 28.



Les prochaines manifestations

14 juillet	Repas convivial et jeux picards
18 juillet	Tournoi de foot des pompiers
25 juillet	Loto de l' UNC
30 août	Tournoi de tennis de table du TTE
12 et 13 septembre	Fête d'Epehy.
19 septembre	Loto de l'UNC
18 octobre	Loto des pompiers

Tableau d'honneur.

N'oubliez pas de nous signaler en mairie tous les bons résultats obtenus lors de ces examens de fin d'année par nos collégiens, lycéens, étudiants. Les lauréats méritants pourront ainsi être mis à l'honneur dans le prochain Quoi de Neuf.

Ont participé à l'élaboration de ce journal :

Aurélie Millot et Michel Delaire.

Nathalie Gallet - Pierre Léger - Thierry Libbrecht Jean-Michel Martin - Maurice Pertriaux - Sylvie Pradel -Romain Roger - Madame Visticot Responsables et Secrétaires de la publication :